



Éditorial



RIO+20 : CONSENSUS RÉSIGNÉ !

Du 20 au 22 juin se réunit la Conférence des Nations unies sur le développement durable, connue sous le nom de Rio+20. L'événement, très médiatisé, s'inscrit dans le processus engagé à Stockholm en 1972 (avec la création du PNUE, Programme des Nations unies pour l'environnement) et qui a débouché en 1992 à Rio sur le Sommet de la terre et sa déclaration en 27 principes. Après Johannesburg en 2002, l'édition 2012 doit donner une nouvelle impulsion aux efforts de la communauté internationale pour le passage à une économie verte respectueuse des principes du développement durable, y compris l'objectif de lutter plus efficacement contre la pauvreté et les déséquilibres sociaux. Cette conférence intervient dans un contexte de relatif échec, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la Convention-cadre sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique, des vicissitudes du Protocole de Kyoto, ou encore de l'impossibilité d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015. Sans entrer dans les débats sur les différences d'approche que traduisent, par exemple, les rapports de l'OCDE (Vers une croissance verte) et ceux du PNUE (Vers une économie verte), il faut avoir présents à l'esprit les enjeux Rio+20. JP Piéchaud nous permet de le faire dans l'article ci-contre.

Ivo Lesbaupin, de l'ONG brésilienne Iser, nous invite à porter un regard critique sur la nouvelle panacée des gouvernements de la planète : l'économie verte. Cet unanimisme de façade recèle des ambiguïtés qu'il faudra éclairer dans l'une des prochaines éditions de cette revue. En attendant, bonne lecture !

Antoine Sondag

antoine.sondag@lebret-irfed.org

Développement durable : les enjeux de RIO+20

par Jean-Pierre Piéchaud*

Jean-Pierre Piéchaud nous présente les enjeux de la conférence de Rio+20. On trouvera des commentaires additionnels sur le site de son ONG : www.association4d.org et sur les sites de plusieurs autres ONG intéressées aux thématiques de Rio, voir par exemple le site du collectif d'ONG www.coordinationsud.org. On n'oubliera pas de consulter le site du Sommet des peuples, forum parallèle à la Conférence officielle, où l'on trouvera de nombreux avis critiques émanant des sociétés civiles du Nord ou du Sud : www.rio20.net/fr

Le prochain « sommet de la terre » se tiendra de nouveau à Rio, du 20 au 22 juin 2012, vingt ans après la première conférence où 182 pays s'étaient retrouvés pour la première fois de l'histoire, pour débattre de l'avenir de la Planète. Vingt ans après, l'heure est au bilan mais c'est aussi le moment de faire des propositions pour engager une transition vers un nouveau mode de développement, un nouvel « état du monde ».

De nombreuses réflexions sont engagées en vue d'apporter idées et propositions pour ce grand rendez-vous. À un mois de Rio+20, on peut tenter de rassembler les principales attentes relatives à ce grand rendez-vous international qui sera précédé par un Sommet des peuples auquel participeront les représentants de la société civile de très nombreux pays. On peut regrouper ces attentes autour de quatre thèmes principaux : le rôle de l'économie, la place du développement social, l'impératif écologique, droit et gouvernance.

Un bilan inquiétant

Même si une réelle prise de conscience fait son chemin sur l'urgence du développement durable, le bilan que l'on peut faire des vingt années entre les deux conférences de Rio est loin d'être positif.

Malgré une croissance globale à l'échelle planétaire, il n'y a pas eu

recul de la pauvreté : les objectifs du millénaire n'ont pas été atteints. On assiste au contraire à une multiplication des inégalités accompagnée par un affaiblissement des systèmes de protection sociale.

On a pu constater une aggravation des déséquilibres écologiques ayant pour cause l'action humaine : augmentation des gaz à effet de serre et dérèglements météorologiques ayant eux-mêmes de multiples conséquences, notamment pour l'accès à l'eau et l'alimentation. Le recul de la biodiversité, la déforestation, la dégradation des sols s'aggravent...

La double crise économique et financière que nous traversons a ébranlé successivement le secteur immobilier, les banques ; la tourmente de la dette touche de nombreux pays à commencer par plusieurs États européens. Et en même temps, les paradis fiscaux se multiplient ; les pratiques de délocalisation des entreprises affaiblissent de nombreux secteurs économiques des pays occidentaux...

En même temps, on peut constater que les mécanismes de régulation nationale et internationale montrent leurs limites. Face à cette crise au quadruple visage, économique, financier, écologique, social, il faut inventer de nouvelles approches complémentaires les unes par rapport aux autres, pour un véritable changement de civilisation guidé par l'idée de développement dura-

*Jean-Pierre Piéchaud est urbaniste. Il a travaillé successivement dans la planification urbaine, le logement, l'environnement urbain, la politique de la ville et du développement social urbain, avant de se consacrer à la dimension territoriale du développement durable. Il est vice-président de l'association 4D et membre du Collectif Rio+20.

ble. Rio+20 peut en être une étape très importante.

Plusieurs idées issues des travaux préparatoires à la conférence des Nations unies sont utiles à rappeler dans cet esprit. C'est l'objet du présent article.

Nécessité d'une nouvelle régulation économique et financière

Il faut mettre fin à la prééminence donnée à l'économie dans nos sociétés occidentales au cours des deux derniers siècles, « l'économisme », qui consiste à mettre en avant - et ceci à tous les niveaux du local au global - la recherche du profit, l'accumulation des ressources, la croissance du PIB..., par rapport à l'harmonie sociale et écologique, la lutte contre les inégalités et la pauvreté, la santé, l'éducation, l'épanouissement culturel..., qui sont les objectifs du développement durable.

Il faut inverser ce courant et mettre enfin l'économie au service de ces finalités sociétales.

Il ne s'agit pas de réduire ce domaine à une définition rétrécie de ce

qu'on appelle aujourd'hui « l'économie verte » ou la « croissance verte » se réduisant à la prise en considération simpliste de quelques objectifs écologiques dans un système de production et de consommation inchangé.

Il s'agit au contraire de repenser en profondeur l'idée d'un « projet de société » prenant en compte à tous les niveaux les exigences du développement durable, avec ses justifications en termes d'épanouissement individuel et collectif, de justice sociale et de viabilité du monde : montrer que le développement a d'abord un fondement social même si ses dimensions écologique et économique sont essentielles ; qu'il y a par exemple interdépendance étroite entre développement social et limitation des ressources naturelles, entre développement social et production industrielle, à travers le problème de l'emploi, des délocalisations.

Quelles peuvent être les grandes lignes de ce *New Deal* de l'économie verte ? Derrière des objectifs très clairs d'économies en ressources naturelles face aux limites de notre écosystème Terre, de sobriété éner-

gétique, de limitation des gaz à effet de serre face aux dérèglements climatiques qui nous menacent, on peut lister quelques unes de ces orientations.

Vers un modèle de développement alternatif

Il ne s'agit pas d'une économie de l'offre mais une économie s'appuyant d'abord sur la demande et répondant aux besoins de nos sociétés en mutation ; une demande entraînée en partie par l'intervention publique, notamment par l'action des collectivités territoriales pouvant fédérer les initiatives. On peut citer à titre d'exemple les axes suivants :

- le développement de transports économes en énergie : les transports ferroviaires et fluviaux, les transports collectifs urbains... ;
- la construction de logements neufs pour répondre au « mal logement » et en même temps faiblement consommateurs d'énergie ;
- la réhabilitation et l'isolation du parc immobilier ancien ;
- une agriculture respectueuse de l'environnement et une alimentation saine : une agriculture paysanne et familiale d'abord axée sur les besoins des populations locales, la réinvention des circuits courts... ;
- le développement des services, en particulier les services à la personne ;
- le développement des énergies renouvelables : le solaire, l'éolien, la géothermie, l'énergie marine... ;
- le recyclage des déchets, la gestion de l'eau et l'assainissement ;
- mais aussi tout ce qui touche à l'économie bleue, c'est-à-dire à l'exploitation du potentiel des mers et des océans dans l'esprit d'une gestion écologique et prudente de leurs ressources.

Pour ces activités, avoir toujours en tête la préoccupation du développement social et la nécessité de sauvegarder ou de rétablir l'équilibre écologique.

Faire le choix, chaque fois que cela est possible, de la création d'emplois avant celui de la productivité dans un esprit plus « industriel » qu'industriel, c'est-à-dire en ayant systématiquement comme objectif une finalité sociétale.

Leur développement, dans beaucoup de cas, peut être envisagé dans un contexte faisant une large place à l'économie sociale et solidaire dont la part doit augmenter fortement face à l'économie marchande traditionnelle.

DES PROPOSITIONS POUR RIO+20

Dans le domaine économique

- Soutenir l'économie verte dans l'esprit du développement durable
- Développer l'économie sociale et solidaire (à côté de l'économie marchande)
- Soutenir l'agriculture paysanne et familiale
- Promouvoir de nouveaux indicateurs répondant aux principes du développement durable à côté du PIB

Dans le domaine écologique

- Poursuivre les négociations climat
- Effectuer le suivi des conventions de la conférence de Rio 1992

Dans le domaine sociétal

- Tenir les engagements du Millénaire pour l'éradication de la pauvreté
- Organiser la protection sociale au plan international
- Appliquer les règles de l'OIT sur le travail décent
- Permettre l'accès de tous aux services essentiels
- Développer dans tous les pays les Nouvelles techniques de communication (NTIC)
- Accompagner l'éducation, la formation, la culture
- Développer les services à la personne
- Soutenir la liberté des médias

Dans le domaine des droits

- Faire acter le principe d'une charte des responsabilités universelles

Réforme de Nations unies

- Mettre en place un organisme exécutif qui coordonne agences et programmes dans le cadre d'une stratégie du développement durable
- Intégrer l'OMC et les organismes issus de la conférence de Bretton-Woods dans le système des Nations unies
- Créer un cadre de règlement des différends entre pays et garantir l'application des décisions collectives

Financements

- Constituer un fonds en faveur du développement durable et rendre effective la règle du 0,7% (ou de 1%) de l'aide au développement des pays industrialisés
- Mettre en place une taxe internationale sur les transactions financières
- Étudier le principe de péages sur les océans et l'air à appliquer aux transports maritimes et aériens

Feuille de route pour l'après Rio+20

- Prévoir des rendez-vous internationaux en vue de confronter les programmes élaborés par les différents États sur la base des orientations arrêtées au cours de la Conférence Rio+20
- Relancer un processus d'agendas 21 locaux redéfinis sur la base des orientations arrêtées à la conférence Rio+20 et conçus dans le cadre d'une planification démocratique.



POUR UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT !

« L'économie verte » (telle que la décrit « l'ébauche zéro » du document de l'ONU pour Rio) propose-t-elle un changement progressif de la matrice énergétique du monde pour passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables? Non. Elle ne prétend pas attaquer la cause principale du réchauffement global et, donc, des dramatiques changements climatiques qui affectent l'humanité.

Prétend-elle dépasser le modèle productiviste-consumériste, source du réchauffement global et de la destruction accélérée de nos biens naturels? Non. Au contraire, « l'ébauche zéro » encourage fortement le monde des affaires et de l'industrie – particulièrement les grandes entreprises – à être leader de la réalisation de « l'économie verte ». Il n'est demandé aucun changement de la façon d'agir de l'industrie, des grandes entreprises, *du business as usual*. Le document appuie les « instruments de marché » pour réduire la destruction des ressources naturelles. Il croit que la solution viendra de l'augmentation du libre commerce (sans barrières) entre les pays. En résumé, ce document prétend que l'on peut faire une « économie verte » sans toucher à l'essence de l'économie dominante qui la rend prédatrice de la Nature. Il veut maintenir les mêmes institutions – FMI, OMC, Banque mondiale – qui ont conduit la néolibéralisation des économies ces trente dernières années, où la destruction de la Nature fut encore pire que lors des périodes précédentes, grâce à la « déréglementation » et à la réduction, voire à la disparition, du contrôle public des agissements des banques et des entreprises. La solution à la grave crise environnementale n'est pas d'attribuer un prix aux ressources naturelles et aux « services fournis par l'environnement » mais de préserver les biens et les processus naturels en tant que biens communs, biens de toute l'humanité. Ce n'est pas d'une « économie verte » dont nous avons besoin mais d'une autre économie, d'un autre développement.

Ivo Lesbaupin

Sociologue brésilien

www.iserassessoria.org.br

Le développement durable ne peut se concevoir sans développement social, sans lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les inégalités et pour l'équité.

Mais on ne peut prétendre à une nouvelle étape pour atteindre l'objectif social du développement durable - à une nouvelle forme de contrat social pour le XXI^e siècle - sans mettre l'accent sur les moyens pour y parvenir. Il faut non seulement développer l'information et la formation de tous, mais il faut aussi faciliter les échanges, la relation à l'autre, le lien social.

L'approche sociale : une promesse à la personne

On dispose pour cela de nouveaux outils pouvant y contribuer : le développement des nouvelles techniques de communication (Internet, téléphone portable, tablettes, etc.), celui des médias télévisés dont la souplesse d'utilisation devient de plus en plus grande.

L'adhésion du plus grand nombre à l'idée d'un changement inéluctable de nos modes de production et de consommation, de notre mode de vie, de nos socles culturels, passe par le débat public et l'approfondissement de la démocratie. Mais à côté d'approches collectives indispensables en direction de ce changement, il faut une « promesse à la personne ». Il faut – et cela concerne principalement les plus jeunes - que chacun puisse penser sa vie au cours des décennies à venir dans une perspective positive, malgré les bouleversements sociaux et économiques que nos sociétés auront à connaître.

Nous apprendrons à économiser les ressources naturelles et tout particulièrement l'énergie, mais ce ne sera pas pour autant le retour au char à bœufs et à la bougie ; nous nous déplacerons différemment en ville en utilisant moins la voiture individuelle mais davantage les transports en commun et les modes de déplacement « doux » ; nous voyagerons peut-être moins souvent mais les nouvelles techniques de communication nous permettront de mieux nous ouvrir aux autres, de nous cultiver davantage ; notre durée de travail sera en diminution, mais nous consacrerons plus de temps à la culture, aux échanges ; nos modes de consommation seront moins gaspilleurs mais choisis et réfléchis...

Nous sommes à l'aube de mutations considérables. Au lieu de percevoir le XXI^e siècle, déjà engagé, dans une perspective de stagnation, de ré-

gression, de pessimisme, de chacun pour soi, il nous faut au contraire l'envisager comme une période au cours de laquelle une nouvelle civilisation, à inventer collectivement, va émerger : un projet exaltant pour les décennies à venir.

L'impératif écologique : nous sommes entrés dans l'anthropocène

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de l'histoire de notre planète Terre « l'anthropocène », terme créé par les milieux scientifiques pour désigner une période géologique où les interventions humaines sont devenues prépondérantes et menacent l'équilibre des écosystèmes.

Depuis deux siècles, l'utilisation abusive des ressources fossiles, tout particulièrement dans le domaine de l'énergie (charbon, pétrole, gaz naturel), la déforestation, l'agriculture intensive, l'urbanisation, l'accumulation des déchets..., ont eu pour conséquences des modifications dont l'importance s'accroît de décennie en décennie, sur les grands équilibres écologiques : accroissement de l'effet de serre, accélération des changements climatiques, augmentation du niveau des mers, érosion de la biodiversité...

Face au risque de ces bouleversements, des régulations s'imposent. La lutte contre le réchauffement implique une division par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre qui exige des changements de très grande importance dans les formes de développement, dans les comportements et les modes de vie.

Les efforts les plus importants seront à consentir par les pays « développés » (l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon) qui doivent mettre en œuvre des programmes d'économies d'énergie, d'isolation des bâtiments, de transports sobres en énergie, de développement des énergies renouvelables, de modes de fabrication respectueux de l'environnement..., mais aussi modifier en profondeur leurs modes de vie, leurs modes de consommation, leur alimentation.

Ces pays, il faut le rappeler, représentent 20% de la population mondiale, mais consomment 80% de l'énergie produite. Pour répondre au droit légitime au développement des autres pays (pays émergents et pays en développement), il faut rechercher d'autres voies que celles, non tenables, suivies pendant les deux derniers siècles par les pays dits de « vieille industrie », des voies inédites, s'appuyant, entre autre, sur les

1. Ignacy Sachs, voir bibliographie en fin d'article

RIO VUE DEPUIS LE MOZAMBIQUE

Certaines questions de fond doivent être discutées et, plus que tout, faire l'objet de décisions.

L'éducation professionnalisante, dont les résultats soient en phase avec les besoins de base d'un développement durable des Hommes. Je veux dire qu'il faut réformer le système d'éducation et de formation pour répondre rapidement aux défis que les nécessaires changements en terme de développement imposent à la Planète.

L'accès à la terre des paysans – les sans-voix, ceux qui n'ont pas de titre de propriété sur leur espace vital contrairement aux grandes entreprises qui, souvent, provoquent des dommages environnementaux. Beaucoup d'agriculteurs sont en train de devenir des sans-terre à cause des multinationales.

La reforestation. Beaucoup de grandes entreprises exploitent d'immenses étendues de forêt sans jamais les restaurer... contribuant à grande échelle à la désertification des terres, désormais improductives, et à la réduction de la rénovation de l'oxygène.

Carlos Roque

Centre d'étude de la démocratie et du développement (CEDE)

énergies renouvelables. Il faut que l'accès aux services essentiels leurs soient garantis. Une coopération internationale organisant le soutien qui est nécessaire à ces pays pour leur permettre de concevoir et mettre en œuvre leurs nouvelles stratégies de progrès doit être mise en œuvre.

Vers une charte des responsabilités universelle ?

Pour organiser la vie en collectivité, l'humanité est parvenue à reconnaître quelques principes codifiés en déclarations : la Déclaration d'indépendance des États-Unis, la Déclaration française de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, etc.

Au cours des dernières décennies, cependant, de nouvelles exigences sont apparues autour de la nécessité d'une gestion commune de notre planète dont la finitude des ressources est démontrée et de la réaffirmation dans ce contexte des principes d'égalité, d'équité, de l'accès de tous aux biens communs (air, terre, eau, énergie, santé, alimentation, communications,...), de la garantie de droits économiques, culturels et sociaux correspondants. Des propositions ont été faites pour que la conférence Rio+20 soit l'occasion de l'adoption

d'une « Charte des responsabilités universelles² » qui, allant vers une citoyenneté « monde », fixe un nouveau cadre éthique, juridique et politique à la communauté internationale.

Plus concrètement, à côté de ce projet d'un nouveau pacte social à l'échelle planétaire, Rio+20 devrait être l'occasion d'une harmonisation et une refonte en profondeur des instances internationales. Il faut rappeler que l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se situent à l'écart des compétences des Nations unies. Par ailleurs, la mise en place d'une coordination des programmes économiques, sociaux, écologiques de l'ONU qui relèvent du développement durable, est souhaitée par de nombreux acteurs. Sur ce point, on peut craindre que le seul projet d'une gence de l'Environnement (OME) ne soit pas à la hauteur des attentes pour aboutir à la cohérence attendue.

Enfin pour certains, le retour à l'idée d'une planification démocratique fondée sur « un processus itératif faisant intervenir les acteurs au niveau local, régional, national et international³ » devrait être également l'un des moyens que proposerait

2. La Fondation Léopold Meyer pour le Progrès de l'homme milite depuis plusieurs années pour une « Charte des responsabilités humaines »

www.alliance21.org www.charter-human-responsibilities.net

3. Ignacy Sachs, voir la bibliographie en fin d'article

la Conférence Rio+20 à tous les acteurs locaux, régionaux, nationaux. Une planification qui intégrerait les objectifs écologiques cités plus haut ainsi que le principe de travail décent selon les propositions de l'Organisation internationale du travail.

Nous nous trouvons face à la nécessité de repenser un nouveau mode de développement à l'échelle de la planète et Rio+20 peut être le point de départ de cette réflexion. Il nous faut réussir ce que le XX^e siècle a raté puisqu'il a connu le plus important accroissement de richesses de l'histoire humaine tout en laissant se creuser les inégalités entre pays riches et pays pauvres, entre riches et pauvres.

La révolution qui nous attend a de multiples facettes : économiques, écologiques, sociales. Elle nous oblige à penser l'avenir de nos sociétés dans une perspective de grande sobriété face aux ressources de la planète que nous savons limitées, sobriété dans le domaine de l'énergie, sobriété dans nos modes de déplacements, sobriété dans nos modes de consommation...

Mais cet avenir peut être en même temps exaltant si nous le considérons dans la paix, dans l'intensification possible de nos échanges grâce aux progrès des nouvelles techniques de communications, à l'accroissement de notre temps libre que nous pourrions consacrer à la vie sociale, à la culture.

Bibliographie



- Pierre Radanne, *Énergie de ton siècle ! Des crises à la mutation*, Éditions Lignes de repères, nov. 2008
- Ignacy Sachs, *Back to the Visible Hand : The Challenges of the Second Rio de Janeiro Earth Summit*, Estudos Avançados, déc. 2011
- *L'Encyclopédie du développement durable*, en ligne, vulgarise les connaissances scientifiques et promeut une réflexion militante. Elle est portée par l'association 4D. Voir en particulier les articles de JP Piéchaud. www.encyclopedie-dd.org
- Site des Nations unies : www.unctd2012.org

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfe - 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebrete-irfe.org
L'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfe anime le Réseau international pour une Économie humaine, réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot - **Rédacteur en chef** : Antoine Sondag - **Conseil de rédaction** : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Vincent Berthet, Karine Besses, Pierre Chalvidan, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Jacqueline Heinrich, Lucien Heitz, Serge Lafitte, Karine Meaux, Marilza De Melo-Foucher, Pierre Vilain.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de Développement et civilisations. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Abonnement annuel tous pays (10 n°/an) : 38 € (version papier + @) ou 25 € (version @) - Le numéro : 4 € - chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebrete-Irfe
Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)
ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé

